



Confidentiel 30/01/2026

## Appel d'offres pour la reprise du foyer étudiants Anizan Issy-les-Moulineaux

Présentation de la démarche & dossier de consultation



CONTACT KARISM Conseil

François-Xavier CHOUTET  
18 rue Jullien – 92 170 Vanves  
[fxchoutet@karism-conseil.fr](mailto:fxchoutet@karism-conseil.fr) - 06 78 99 31 49

**KARISM**  
CONSEIL

# Introduction

---

## 1. La congrégation

- **Les Fils de la Charité** sont une congrégation religieuse de prêtres et de frères consacrés à l'évangélisation par les paroisses populaires. Ils ont été fondés en 1918, par le **Père Jean-Emile Anizan**.
- **Les 125 religieux** vivent en quartiers populaires en Europe (France, Espagne, Portugal et Italie), en Afrique (Côte d'Ivoire, République du Congo et RDC), en Amérique (Mexique, Colombie, Brésil, Canada) et en Asie (Philippines). Ils sont engagés **aux périphéries** dans des œuvres sociales et éducatives. En France, ils sont présents dans les banlieues de Paris et de grandes villes de province.

## 2. Le foyer Anizan à Issy-les-Moulineaux

- A Issy-les-Moulineaux, au 22 rue de l'abbé Derry, leur grand site regroupe **la maison générale**, **la communauté Saint-Joseph** pour les pères et frères ainés et **le foyer d'étudiants Anizan**.
- **Le foyer d'étudiants Anizan comprend 28 chambres** (dont 6 chambres à 2 lits), un grand réfectoire avec des espaces restauration en autonomie, plusieurs salles de travail pour des travaux de groupe. Les étudiants ont accès à la chapelle et à un grand parc calme et ombragé.
- **Les Fils de la Charité recherchent un nouveau gestionnaire** (établissement d'enseignement supérieur ou mouvement d'Eglise) pour le foyer d'étudiants Anizan à partir de septembre 2026, après la fin de la convention avec le gestionnaire actuel, le Collège Stanislas.

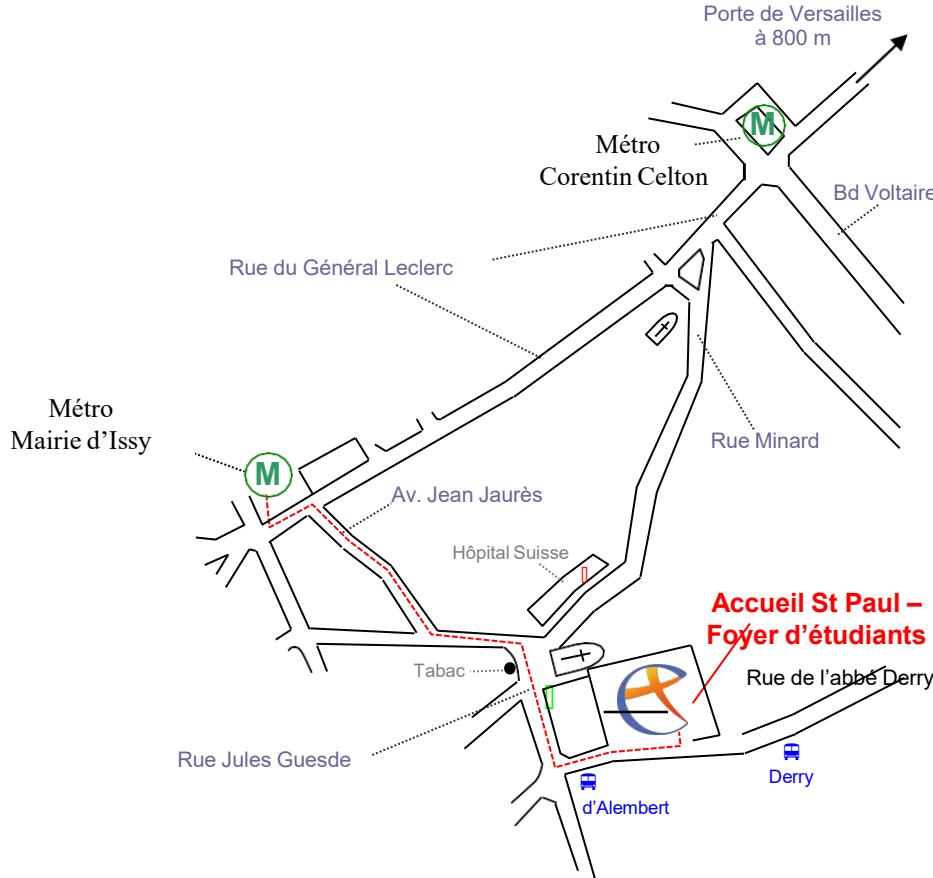


# Le site d'Issy-les-Moulineaux

---

## 1. Un site facilement accessible

- Le Foyer Anizan se situe au 22 rue de l'abbé Derry, à **500 m du métro** Mairie d'Issy, sur la ligne 12.
- Des places de parking (voiture et vélo) sont disponibles sur place



# Le site d'Issy-les-Moulineaux

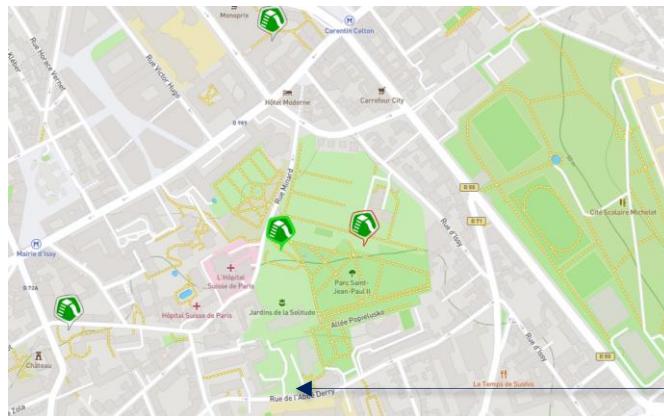
---

## 2. Un site calme et bénéficiant d'un grand parc

- Le site bénéficie d'un grand parc calme et ombragé



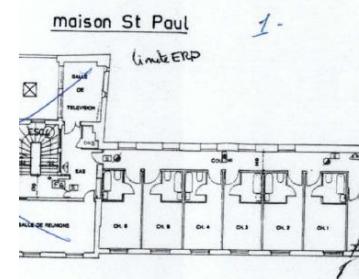
- Il jouxte le parc Jean-Paul II



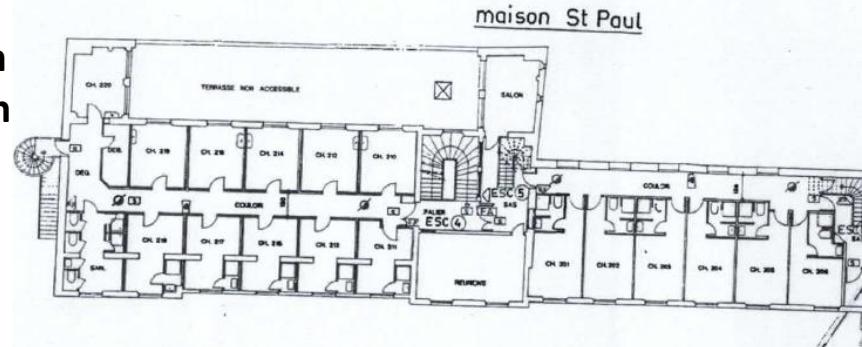
# Les bâtiments du foyer

## 1. 28 chambres rénovées et lumineuses pour le foyer d'étudiants

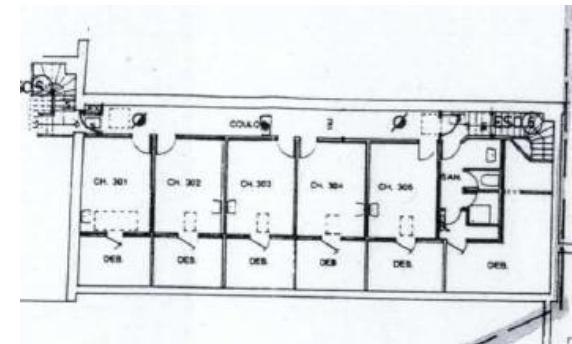
- Au 1<sup>er</sup> étage : 6 chambres avec WC et SDB privés



- Au 2<sup>ème</sup> étage : 17 chambres réparties ainsi :
  - 6 chambres avec SDB et WC privés
  - 5 chambres avec SDB privée mais WC en commun
  - 6 chambres avec lavabo et SDB et WC en commun



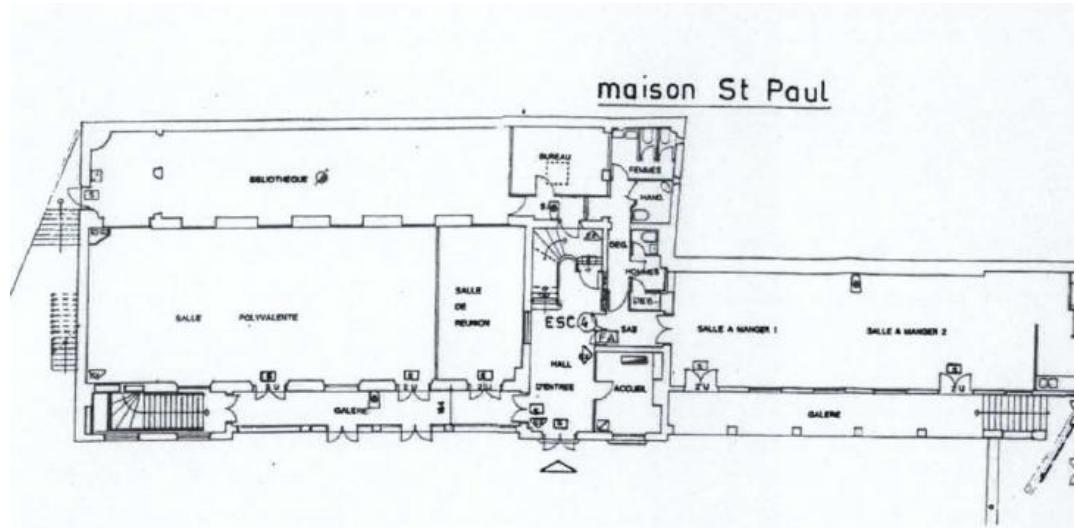
- Au 3<sup>ème</sup> étage : 5 chambres avec lavabo et SDB et WC en commun



# Les bâtiments du foyer

## 2. Des espaces pour les repas et la lingerie

- Un grand réfectoire est disponible au RDC
- Des espaces et du matériel pour une restauration en autonomie
- Des espaces et du matériel pour la lingerie en autonomie



# Les bâtiments du foyer

---

## 3. Des petites salles pour des réunions ou du travail en groupes

- Le foyer dispose de 3 salles pour des réunions ou du travail en petits groupes

- 1 salle au 1<sup>er</sup> étage



- 2 salles au 2<sup>ème</sup> étage

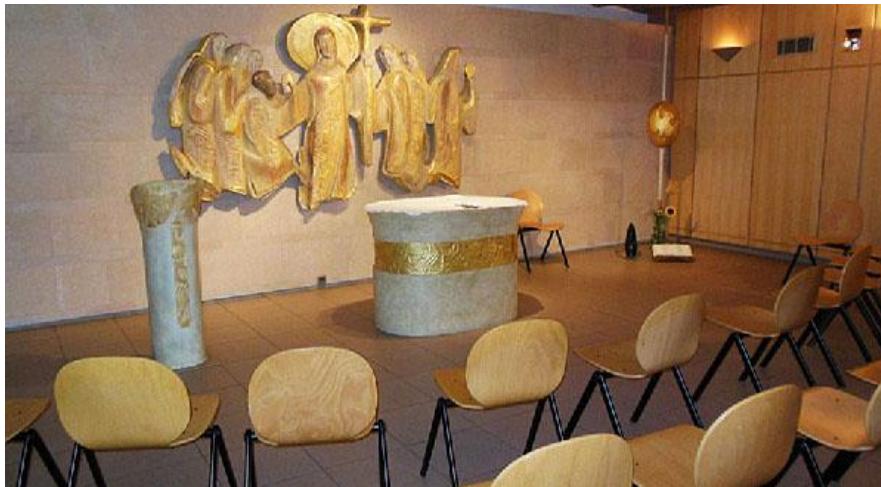


# Les bâtiments du foyer

---

## 4. Une chapelle et une grande salle partagée

- **Une chapelle** est présente en sous-sol pour l'ensemble de la maison



- **Une grande salle** est également présente au RDC.

Elle permet l'accueil de groupes à la journée.

A l'occasion, ces groupes peuvent utiliser la salle à manger pour prendre un repas (pique-nique)



# Consultation

---

## 1. Cadre de la consultation

- **Les Fils de la Charité recherchent un nouveau gestionnaire** (établissement d'enseignement supérieur ou mouvement d'Eglise) pour le foyer d'étudiants Anizan à partir de septembre 2026, après la fin de la convention avec le gestionnaire actuel, le Collège Stanislas.
- **Une convention** sera établie entre la Congrégation et le gestionnaire qui assurera, de son côté, la relation contractuelle avec chaque étudiant. **Le montant de la redevance** (loyer + charges) entre la congrégation et le gestionnaire sera fixé à « livres ouverts » à partir des loyers demandés aux étudiants. Le gestionnaire n'aura pas à reprendre de personnel.

## 2. Calendrier de la consultation

- **Phase 1 – appel à candidatures :**
  - **d'ici le 15 mars 2026** : envoi de votre part d'un courrier d'intention présentant votre intérêt pour la reprise du foyer Anizan. Possibilité de visite du foyer sur demande.
  - **30 mars 2026** : sélection des candidats et communication du cahier des charges détaillé
- **Phase 2 – appel d'offres :**
  - **d'ici le 30 avril 2026** : envoi d'une proposition chiffrée pour la reprise du foyer Anizan.  
Puis réunions de présentation de votre projet à la Congrégation
  - **15 mai 2026** : choix du gestionnaire par la Congrégation
- **1<sup>er</sup> septembre 2026** : reprise du foyer d'étudiants Anizan par le nouveau gestionnaire

